

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE
DOUVRAIN

COMMUNE DE
VERMELLES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS DU MAIRE**

DEC2024_32

Objet : Réalisation d'un prêt relais de 526 300,00 € pour l'extension de l'école Jules Andrieu

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est décidé de contracter un prêt relais de 526 300,00 € auprès du Crédit Agricole Nord de France donc les caractéristiques sont les suivantes :

Montant de l'emprunt : 526 300.00 €

Durée : 2 ans

Périodicité de paiement des intérêts : trimestrielle

Amortissement : remboursement in fine

Déblocage de fonds : en une seule fois

Frais de dossier : 1 052.00.00 €

Taux fixe : 3.15 %

Coût total du crédit : 33 156.90 €

ARTICLE 2 : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Vermelles, le 25 novembre 2024

Le Maire,
A DE CARRION

Certifiée exécutoire par le Maire,

Compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le 25 novembre 2024

Et de la publication le 25 novembre 2024